



## MANUEL POUR SIGNER LA CONVENTION DE SOUS-TRAITANCE FARMAFLUX

### 1. Convention de sous-traitance et services FarmaFlux : suivez le guide !

En tant que prestataire de soins de la 1<sup>ère</sup> ligne, le pharmacien occupe une position de plus en plus importante et se voit attribuer des compétences toujours plus nombreuses. Compte tenu de la diversification de ses missions et afin de le soutenir au mieux dans le traitement des données de ses patients, FarmaFlux a développé différents services et outils.

L'existence d'une **convention de sous-traitance** valide constitue une base préalable indispensable pour utiliser ces **services et outils** de FarmaFlux. Cette convention qui vous lie, en votre qualité de pharmacien titulaire, à FarmaFlux s'applique à toute utilisation de ses services au sein de votre équipe officinale.

Par le biais de cette convention de sous-traitance, le pharmacien titulaire donne, en substance, à FarmaFlux l'instruction de traiter et de sécuriser correctement les données conformément au RGPD. Chaque pharmacien titulaire est entièrement libre de donner ses instructions quant à l'utilisation de certains services ou outils. Pour permettre aux pharmaciens d'appréhender facilement l'ensemble des services, ceux-ci ont été classés en 4 catégories de finalités de traitement :

- 1) Les finalités de base
- 2) Les soins pharmaceutiques
- 3) Les finalités statistiques
- 4) Les finalités de recherche scientifique.

Pour chacune de ces finalités de traitement, le pharmacien doit donner, de façon distincte et explicite, l'instruction de procéder au traitement des données nécessaires pour les différents services. Vous trouverez toutes les informations concernant les projets spécifiques qui entrent dans chacune de ces 4 catégories sur le [site web de FarmaFlux](http://www.farmaflux.be). ([www.farmaflux.be](http://www.farmaflux.be))

En outre, la nouvelle convention de sous-traitance demande au pharmacien d'accorder son concours au traitement de données à des fins de recherche scientifique et statistique. Dans le cadre de ces finalités, les données des patients seront traitées de manière totalement anonymisée, conformément au RGPD.

### 2. Convention de sous-traitance et services regroupés sur une page « Contrats » destinée au pharmacien

Vu l'augmentation de l'offre de services, la convention de sous-traitance devait être révisée. En effet, il devenait de plus en plus difficile de disposer d'une vue d'ensemble transparente des services applicables et/ou activés pour votre pharmacie, et plus encore de modifier un choix.

FarmaFlux a donc pris l'initiative de proposer un état correct et actualisé des services, consultable à tout moment et que vous pouvez gérer de manière autonome sans aucune tracasserie administrative. Concrètement, une page « **Contrats** » est accessible depuis votre logiciel. Consultez le manuel de votre maison de soft pour savoir comment accéder à la page « Contrats » depuis votre logiciel.

### 3. Que trouve-t-on sur la page « contrats » ? (voir image)

Par le biais de cet e-Form, vous signez la nouvelle convention de traitement conclue avec Farmaflux, laquelle remplace l'accord de traitement existant. La présente convention de traitement décrit les droits et obligations du Pharmacien et de Farmaflux (c'est-à-dire les conditions contractuelles) conformément à l'article 28 du Règlement général sur la protection des données (RGPD).

En signant la présente convention de traitement, vous autorisez et donnez instruction à Farmaflux pour traiter les données personnelles dans le cadre des projets énumérés ci-dessous qui s'inscrivent dans les différentes finalités de traitement comme prévues dans la convention.

**Enregistrer**

#### Convention de sous-traitance (version 2.0)

Objectif du traitement	Date de début	Date de fin	Actif	Renouveler
Convention de sous-traitance (version 2.0)	2023-02-06	2028-02-06	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="button" value="Renouveler"/>

#### Finalités de traitement de base

URL vers explication	Date de début	Date de fin	Actif	Renouveler
<a href="#">Dossier Pharmaceutique Partagé (DPP)</a>	2010-12-31	2028-02-06	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="button" value="Renouveler"/>
<a href="#">Système d'archivage RaOTD pour les prescriptions</a>	2010-12-31	2028-02-06	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="button" value="Renouveler"/>
<a href="#">COVID-19 Enregistrement de la vaccination</a>	2021-10-14	2028-02-06	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="button" value="Renouveler"/>
<a href="#">Schéma de médication Pharmaceutique</a>	2023-02-06	2028-02-06	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="button" value="Renouveler"/>
<a href="#">Enregistrement test rapide COVID-19</a>	2023-02-06	2028-02-06	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="button" value="Renouveler"/>

#### Soins Pharmaceutiques

Nom du service	Date de début	Date de fin	Actif ou non	Renouveler
<a href="#">Sensibilisation à la vaccination COVID</a>	2023-02-06	2028-02-06	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="button" value="Renouveler"/>
<a href="#">Sensibilisation Grippe</a>	2022-09-01	2024-02-06	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="button" value="Renouveler"/>
<a href="#">Medication review</a>	2022-10-01	2028-02-06	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="button" value="Renouveler"/>

#### A des fins statistiques

Nom	Date de début	Date de fin	Actif	Renouveler
<a href="#">Suivi des actions de soins</a>	2023-02-06	2028-02-06	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="button" value="Renouveler"/>
<a href="#">Surveillance de la consommation de médicaments et des produits de santé</a>	2023-02-06	2028-02-06	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="button" value="Renouveler"/>

#### Objectifs de recherche scientifique

Nom	Date de début	Date de fin	Actif	Renouveler
<a href="#">Objectifs de recherche scientifique</a>	2023-02-06	2028-02-06	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="button" value="Renouveler"/>

Privacy policy Farmaflux

- Structure
  - Les différents services sont regroupés sous la convention de sous-traitance et les finalités.
  - Pour chaque service figurent :
    - le nom du service suivi d'un lien vers la page du site web de FarmaFlux qui fournit des informations supplémentaires sur celui-ci ;
    - ses dates de début et de fin.
- Gestion
  - La gestion des différents services (modifier un choix) se fait :
    - en indiquant si vous souhaitez le service ou non via le bouton 'Actif' ;
    - en utilisant le bouton 'Renouveler' pour renouveler le service.
 La date de fin du service sera automatiquement prolongée de 5 ans, sauf pour les services spécifiquement saisonniers (par exemple, la sensibilisation à la grippe).

#### 4. La nouvelle convention de sous-traitance : un passage obligé

La signature de la nouvelle convention de sous-traitance est une première étape indispensable avant de pouvoir utiliser les services de FarmaFlux. Voilà pourquoi cette nouvelle convention apparaît sur la page « Contrats ».

Afin de garantir la continuité des services, cette nouvelle convention de sous-traitance a déjà été activée (mais pour une durée limitée seulement) pour toutes les pharmacies utilisant au moins un service FarmaFlux. Il est donc essentiel de « renouveler » la convention de sous-traitance FarmaFlux (en cliquant sur le bouton 'Renouveler'). Ce faisant, vous indiquez adhérer à la nouvelle convention. Une fois la date de fin dépassée, il ne vous sera plus possible d'utiliser les services de FarmaFlux.

En confirmation de votre adhésion à cette nouvelle convention de sous-traitance, vous recevrez un mail contenant un exemplaire de la convention signé par FarmaFlux.

#### 5. Comment tout cela fonctionne-t-il et comment est-ce traité ?

Différents traitements sont associés à cette page « Contrats ». Commençons par le début. Vous ne pouvez accéder à cette page via votre logiciel qu'après avoir suivi, en tant que titulaire, la procédure de démarrage habituelle de votre soft. Au lancement d'une session (c'est-à-dire lorsque vous vous identifiez chaque matin avec votre eID), un certificat d'authentification de la pharmacie est créé. Celui-ci sert également à authentifier votre pharmacie au niveau de cette page « Contrats ». Une preuve univoque de la pharmacie qui se connecte et de son titulaire est ainsi transmise à FarmaFlux.

FarmaFlux charge alors – en temps réel – le statut des services activés et la convention de sous-traitance et les affiche sur la page « Contrats ».

Si vous avez effectué une ou plusieurs modifications, vous pouvez les enregistrer en cliquant sur le bouton « Save ». Les résultats sont alors transmis à FarmaFlux, qui les vérifie. Par exemple, vous ne pouvez activer aucun service si vous n'acceptez pas la convention de sous-traitance. Une fois vos modifications validées, un message s'affiche à l'écran vous indiquant que vous pouvez consulter le

statut des modifications. Ceci se fait normalement de façon quasi instantanée, bien que le traitement puisse prendre quelques minutes.

Chaque étape de gestion est également consignée, y compris la preuve d'authentification. Il s'agit d'une preuve irréfutable de l'activation ou de la désactivation d'un service, voire de la signature de la convention de sous-traitance, laquelle peut être nécessaire dans le cadre d'un audit.